

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13 - FAX. (1) 43.31.19.83

Hebdomadaire - n° 1903 - 28 juillet 1994 - 5 F

D 1903 MEXIQUE: POUR UNE CONVENTION NATIONALE ET DÉMOCRATIQUE

Le projet politique du soulèvement indien du Chiapas se précise (cf. DIAL D 1899). En juin 1994, le Comité clandestin révolutionnaire indien-commandement général de l'Armée zapatiste de libération nationale (CCRI-CGEZLN) rendait publique une "Deuxième déclaration de la forêt lacandone" (pour la première, cf. DIAL D 1842). Entre autres choses, cette proclamation invite la société civile à un dialogue national sous la forme d'une "Convention nationale démocratique". L'objectif explicite est de mettre un terme à l'hégémonie sans faille - depuis soixante-cinq ans - du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) à l'occasion des prochaines élections. Cette convocation nationale se tiendra au Chiapas du 6 au 9 août.

Ci-dessous texte de l'appel du CCRI-CGEZLN de juin 1994, et article de José Álvarez Icaza paru dans le journal **El Universal** du 9 juillet 1994.

Note DIAL

1. Convocation à la Convention nationale démocratique (juin 1994)

Frères des organisations non gouvernementales, des organisations paysannes et indiennes, travailleurs de la campagne et de la ville, enseignants et étudiants, maîtresses de maison et défricheurs, artistes et intellectuels, membres des partis indépendants, Mexicains, nous vous appelons à un dialogue national sur le thème de la démocratie, de la liberté et de la justice. C'est pourquoi nous lançons cette convocation à la CONVENTION NATIONALE DÉMOCRATIQUE.

Nous, Armée zapatiste de libération nationale en lutte pour l'obtention de la démocratie, de la liberté et de la justice que mérite notre patrie,

considérant:

premièrement - que le gouvernement suprême a aussi usurpé la légalité que les héros de la Révolution mexicaine nous ont léguée;

deuxièmement - que la Constitution en vigueur ne représente plus la volonté populaire des Mexicains;

troisièmement - que le départ de l'usurpateur du pouvoir exécutif fédéral n'est pas suffisant, mais qu'il faut en plus une nouvelle loi organique pour notre nouvelle patrie, celle qui naîtra des luttes menées par tous les Mexicains honnêtes;

quatrièmement - que toutes les formes de lutte sont nécessaires pour assurer le passage à la démocratie au Mexique,

appelons à la tenue d'une Convention démocratique nationale, souveraine et révolutionnaire, pour élaborer des propositions sur un gouvernement de transition et sur une nouvelle loi organique, une nouvelle Constitution garantissant le respect légal de la volonté populaire.

La Convention nationale démocratique a pour objectif premier l'organisation de l'expression civile et la défense de la volonté populaire.

Cette Convention révolutionnaire et souveraine sera nationale en ce que sa composition et sa représentativité devront être le reflet de tous les États de la Fédération; elle sera pluraliste au sens où toutes les forces patriotiques pourront être représentées; et elle sera démocratique quant aux décisions prises et au recours à une consultation nationale.

La Convention sera présidée, librement et volontairement, par des civils, des personnalités publiques reconnues, indépendamment de toute filiation politique, race ou religion, et de tout sexe ou âge.

La Convention sera formée à partir de comités de civils au plan local, régional et des États dans les éjidós¹, les colonies de peuplement, les écoles et les usines. Ces comités de la Convention seront chargés de recueillir les propositions populaires en vue de la nouvelle loi organique et les exigences qui seront à satisfaire par le nouveau gouvernement qui en émanera.

La Convention devra exiger la tenue d'élections libres et démocratiques et se battre sans repos en faveur du respect de la volonté populaire.

L'Armée zapatiste de libération nationale reconnaîtra la Convention démocratique nationale comme la représentation authentique et légitime des intérêts du peuple mexicain dans son passage à la démocratie.

L'Armée zapatiste de libération nationale est une réalité sur l'ensemble du territoire national et elle est déjà en état de se proposer au peuple mexicain comme armée garante du respect de la volonté populaire.

Pour la première session de la Convention nationale démocratique, l'EZLN propose comme siège une localité zapatiste avec tous les moyens dont elle dispose. La date et le lieu de cette première session de la Convention nationale démocratique seront précisés en temps utile.

2. Lancement de la Convention nationale pour un changement démocratique (El Universal) du 9 juillet 1994

TOUS À LA CONVENTION NATIONALE DÉMOCRATIQUE

(Intertitres de DIAL)

Vu que le Mexique baigne toujours dans un régime de parti d'État autoritaire, injuste et illégitime, dans lequel prédomine la violation des droits de l'homme les plus essentiels;

- que l'immense majorité des Mexicains est dans la misère, sans participation aucune aux prises de décision, en butte aux constantes vexations en matière de justice;

- que l'article 39 de la Constitution stipule: "*La souveraineté nationale réside essentiellement et originellement dans le peuple. Tout pouvoir public émane du peuple et s'exerce à son profit. Le peuple dispose en tout temps du droit inaliénable de changer ou modifier la forme de son gouvernement*";

- que, face à cette grave situation, le passage à un régime démocratique est imprescriptible et incontournable; il appelle toutes les formes de lutte, même si la société civile accorde la priorité à la lutte pacifique;

- que la légalité actuelle est inapte à intégrer et à canaliser les exigences de démocratie, de liberté et de justice qui sont celles du peuple mexicain;

¹ Cf. DIAL D 1724 (NdT).

- que le changement démocratique suppose obligatoirement un gouvernement de transition et une nouvelle Assemblée constituante;
- que, suite aux événements déclenchés par le soulèvement indien du 1er janvier au Chiapas, de nombreux milieux de la société mexicaine ont élaboré un ensemble d'exigences qui convergent toutes sur la nécessité d'une large discussion et d'un débat national;
- qu'il importe de structurer l'expression pacifique de la société dans sa bataille pour un passage à la démocratie;
- que la paix dans la justice et la dignité n'est possible que grâce au changement démocratique;
- que, sur la base de la Constitution politique des États-Unis du Mexique aux articles 6, 7, 8 et 9, et dans l'exercice plénier de nos droits d'expression, de publication, de pétition, d'association et de réunion afin de nous exprimer, de participer et de délibérer des affaires politiques du pays,

une commission d'organisation élargie et pluraliste annoncera dans les prochains jours l'ouverture de la Convention nationale démocratique qui se tiendra dans l'État du Chiapas du 6 au 9 août 1994.

Cette Convention nationale démocratique est un effort de dialogue et d'articulation entre les diverses expressions sociales et politiques du pays sur les problèmes fondamentaux de la nation et leurs solutions possibles. Elle est un effort de construction d'un espace élargi, pluraliste et représentatif, dans le respect total des points de vue divergents, mais selon le dénominateur commun du nécessaire changement démocratique. Elle est l'effort de la société pour des élections libres, propres et démocratiques dans le sens de la volonté populaire.

La Convention nationale démocratique est l'effort d'organisation pacifique de la société contre le parti d'État et pour le passage à la démocratie, à la liberté et à la justice. Elle est l'effort organisé et pacifique de la société pour parvenir à un gouvernement de transition démocratique et à une nouvelle Constitution pour notre Mexique. Elle est l'effort pour un changement démocratique comme seule possibilité de paix dans la justice et la dignité.

(Une longue tradition)

La Convention nationale démocratique d'aujourd'hui s'inscrit parfaitement dans la plus pure tradition de l'histoire constitutionnelle mexicaine. Les principaux Congrès constituants de notre histoire ont toujours été réunis suite à des mouvements armés: celui de 1823-1824, après la Révolution de l'indépendance; celui de 1846-1847, après le mouvement anti-centralisme de La Ciudadela; celui de 1856-1857, comme effet de la révolution d'Ayutla; puis, en 1914, la Convention révolutionnaire souveraine réunie à Aguascalientes - à laquelle se réfèrent explicitement les zapatistes - comme tentative de conciliation entre les diverses tendances révolutionnaires de l'époque; enfin, la Constituante de 1916-1917, en conséquence de la Révolution mexicaine.

Il en est de même pour la proposition de Convention nationale démocratique, conséquence logique du soulèvement indien du 1er janvier de cette année au Chiapas, lequel a été accueilli avec tellement de sympathie dans le pays comme à l'étranger pour la justesse de sa cause, et qui est à l'origine dans tout le pays d'une large mobilisation civique et politique, totalement inédite par rapport à d'autres périodes électorales.

(Les ateliers de travail de la Convention nationale)

Dans le cadre de la future Convention nationale démocratique, la phase de lancement a commencé le 2 juillet dernier avec l'Assemblée préparatoire nationale qui s'est parfaitement déroulée dans l'auditorium "Ché Guevara" de la faculté de philosophie et de lettres de l'Université nationale de México, à la Cité universitaire de cette ville, avec une salle comble. Il y a eu ensuite la Convention démocratique de l'État

du Chiapas qui s'est également tenue avec succès dans la capitale de l'État, la ville de Tuxtla Gutiérrez, dont j'ai extrait quelques éléments dans ma présentation, ainsi que de l'excellent travail du journaliste d'investigation Luis Javier Garrido. Le programme de la Convention nationale se présente ainsi, par ateliers:

- 1) passage à la démocratie, non viabilité du parti d'État;
- 2) voies pacifiques du passage à la démocratie, élections, résistance civile et défense de la volonté populaire;
- 3) élaboration d'un projet national répondant aux intérêts du peuple mexicain, avec l'accent mis sur les onze points de l'EZLN: toit, terre, travail, alimentation, santé, éducation, indépendance, justice, liberté, démocratie et paix; ainsi que toute autre demande émanant de la société;
- 4) caractéristiques et axes du gouvernement de passage à la démocratie;
- 5) projet de tenue d'un nouveau Congrès constituant.

La semaine prochaine la convocation à la Convention nationale démocratique sera répandue à l'échelon national. C'est pourquoi, dès maintenant, je lance un appel pressant à répondre avec enthousiasme à la Deuxième déclaration de la forêt lacandone. Tous ceux qui sont intéressés par cette proposition d'une immense importance historique doivent s'organiser rapidement en convention dans l'ensemble du pays et à tous les niveaux - délégations, municipalités, États - afin de choisir leurs délégués à la Convention nationale démocratique. Davantage de détails seront largement rendus publics dans les jours qui viennent.

Ce qui est en jeu, c'est que les zapatistes ne restent pas isolés dans "le dernier recoin du pays, le recoin le plus à l'abandon". Le peuple mexicain doit pacifiquement, grâce à une vaste mobilisation nationale, mettre un terme à l'impuissance d'un gouvernement qui ne le représente pas. Ce dont il est question, c'est de briser la chape de plomb que le gouvernement fait peser sur nos épaules.

Bien des surprises nous attendent à la fin des élections. Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) et le Parti d'action nationale (PAN)² ainsi que leurs supporteurs seront vaincus par le peuple mexicain.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 395 F - Étranger 440 F - Avion Amérique latine 500 F - USA-Canada-Afrique 490 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441

² Dans les sondages pré-électorales, le PAN talonne le PRI. Cf. DIAL D 1899 (NdT).